


8.00 crédits	60.0 h + 45.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Les principales étapes du cours - atelier seront les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic territorial (observation et relevé des usages et des occupations du sol / analyses environnementales / analyse des paysages / typo-morphologie des structures spatiales / Relevé des structures de propriétés/ intégration des dynamiques démographiques et des comportements de mobilité / étude des solutions de logement) ; - Rencontre des acteurs, travail sur l'image du lieu, - Définition d'objectifs, programmation, parti urbanistique, élaboration de critères permettent l'évaluation des solutions proposées ; - Composition urbanistique et paysagère ; - Etude coordonnée de scénarios de montages de projet (structure juridique / montages financiers / mécanismes de coopération public/privé) ; - Analyse des incidences du projet sur le milieu environnant ; - Rédaction de prescriptions urbanistiques et conception d'un dispositif d'appui à la maîtrise d'ouvrage d'opération ; - Conception de systèmes de maintenance et de gestion des aménagements proposés.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Le cours-atelier « Urbanisme opérationnel » vise trois objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage collectif de la démarche de programmation appliquée à un territoire donné (diagnostic / définition des enjeux / Définition de programme / Identification de critères d'évaluation) ; <p>1 - Développer une compétence d'ensembliser, capable d'articuler les différents processus et démarches urbanistiques (composition urbanistique et paysagère, structures juridiques, montage institutionnel et financier) entrant en jeu dans un projet territorial;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approfondir la problématique des outils et techniques de représentation et de projection dans leur capacité à fournir des images du projet territorial et à relier l'intervention au milieu récepteur .
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le travail s'articule en 4 grandes phases à considérer comme des étapes successives qui évoluent et s'informent l'une, l'autre en permanence :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'un atlas 2. Définition d'une stratégie 3. Dessin du projet urbain 4. Synthèse <p>Chaque phase se soldera par une présentation des livrables demandés de même que par une discussion réunissant toutes les équipes et leurs productions respectives (cartes, plans, maquettes, impressions et présentations numériques).</p> <p>L'évaluation a lieu au terme de ce processus par la présentation par équipe de la synthèse raisonnée des trois phases précédentes. Elle aboutit à une proposition opérationnelle multiscalair qui sera discutée avec les enseignants et des acteurs essentiels du développement territorial du terrain d'étude / de la question territoriale initialement posée.</p> <p>L'évaluation porte sur la capacité de l'équipe à rencontrer les acquis d'apprentissage du cours, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaborer une démarche collective en équipe de programmation appliquée à un territoire donné (diagnostic / définition des enjeux / Définition de programme / Identification de critères d'évaluation) ; - Démontrer une compétence d'ensembliser, capable d'articuler et de communiquer les différents processus, enjeux et démarches urbanistiques (composition urbanistique et paysagère, structures juridiques, montage institutionnel et financier) entrant en jeu dans un projet territorial ; - Maîtriser les outils et techniques de représentation et de projection dans leur capacité à fournir des images du projet territorial (graphes, plans, coupes, images 3D, maquettes, etc.) utiles comme supports de communication et de débat.

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>L'atelier d'urbanisme opérationnel est un atelier de design/projet. Cela signifie que dès le début, l'analyse et le projet se confondent en une même opération de description qui, bien qu'elle soit sans fin, construit des hypothèses d'investigation et des pistes de conception. L'atelier s'étendra des niveaux stratégiques aux niveaux opérationnels de l'urbanisme.</p> <p>Tout au long du processus, les questions posées dans le cadre de cet atelier sont abordées à plusieurs échelles. Des échelles et des cadrages sont ici donnés à titre indicatif mais ils pourront être adaptés au fil de l'atelier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'échelle macro du territoire régional et sa périphérie ; • L'échelle d'analyse (3 km x 3 km, périmètre d'analyse diagnostic - atlas) ; • Et l'échelle d'intervention prototypique (d'environ 1 km x 1 km, échelle opérationnelle). <p>Les propositions sont nécessairement à échelles croisées en intégrant des questions globales dans des propositions locales et vice versa. Le travail est organisé par groupes (2-3 personnes). Cependant, l'étude entière sera traitée de manière interactive et collaborative, chaque groupe devant informer l'autre de son travail pour stimuler l'échange et converger vers une idée commune.</p>
<p>Contenu</p>	<p>L'atelier d'urbanisme opérationnel est une unité d'enseignement qui, au travers du projet d'urbanisme, engage les étudiants dans la lecture, la compréhension, l'application et la critique des outils d'urbanisme. Le projet est ici le lieu de la critique, en ce qu'il permet de manipuler, tester, proposer des projets de ville et d'espaces pour le vivre ensemble en société. Le projet implique dès lors l'application de la plupart des outils d'urbanisme de la Région bruxelloise et/ou de la Région wallonne. Un des objectifs qui chapeaute la philosophie de l'atelier est de questionner la pertinence, la justesse ou l'intérêt de ces outils, et ce au travers d'un site et d'une question posée.</p> <p>Il est demandé aux étudiants d'élaborer une réponse opérationnelle, critique et créative à la transformation qualitative des tissus urbains. La mise en place de stratégies urbaines requiert dès lors une vision territoriale qui traverse les échelles, de l'échelle locale à l'échelle globale métropolitaine. Celle-ci fera l'objet d'un diagnostic territorial formalisé en atlas. Il visera à comprendre et à baliser non seulement la densification des tissus qui peuvent le supporter, mais aussi la (re)localisation de certaines formes d'habitat et d'activités économiques, commerciales, logistiques, ainsi que la transformation de l'offre de mobilité, d'équipements et d'aménités publiques. Elle peut notamment inclure une vision métropolitaine sur les espaces agricoles et boisés et sur la contribution des campagnes à la fabrication d'une qualité de vie métropolitaine post-transition.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire	URBA2MC	8		
Master [120] en urbanisme et développement territorial	URBA2M	9		